

# **L'ÉDUCATION DANS L'ACTION le 2 février**

## **L'Hérault accueillera 1049 élèves de plus dans les écoles et près de 577 nouveaux élèves dans les collèges.**

### **CONSÉQUENCES DANS LES ÉCOLES**

Nous dénonçons le retrait de 59 emplois dans le premier degré. L'inspecteur d'académie refuse de prendre en compte cet élément et n'en affiche que 40. Il limite son analyse au comparatif entre ouvertures et fermetures de classes, s'inscrivant directement dans la logique du discours de Mende de Nicolas Sarkozy, lequel promettait un bilan équilibré entre ouvertures et fermetures de classes.

#### **Parlons « CLASSES »**

L'Inspecteur d'académie envisage de fermer 63 classes et d'en ouvrir 72, ce qui lui permet d'évoquer un solde positif de 9 ouvertures de classes. Sauf que cette présentation maquille la réalité. A la rentrée 2011, l'IA a du ouvrir « provisoirement » 13 classes, 12 d'entre elles sont « consolidées » et figurent dans les ouvertures proposées. Concrètement à la rentrée 2012, il y aura : **3 classes en moins dans le département pour accueillir ce millier d'élèves supplémentaires.**

Cette proposition de carte scolaire promet une nouvelle dégradation du taux d'encadrement des élèves.

#### **Parlons « POSTES »**

Pour ne fermer que 3 classes tout en rendant « 40 postes », l'IA prélève des moyens supplémentaires parmi les enseignants n'ayant pas la charge directe d'élèves. C'est dans le maigre vivier des brigades de remplacement et des postes de RASED qu'il puise. Ces emplois, dégradés au rang de variable d'ajustement vont subir cette année une nouvelle ponction de 50 postes (25 RASED et 25 Remplaçants)

**en septembre 2009 il y avait 1 maître E pour 835 élèves,**

**en septembre 2012 ce sera 1 maître E pour 1238 élèves.**

La manipulation est là encore grossière, à ces 50 postes il faut en ajouter 16 qui seront « remplacés » par des étudiants en Master en alternance ( 64 étudiants travaillant 1jour par semaine en responsabilité = 16 équivalents temps plein). Enfin en supprimant 2 postes dans les CMPP, 1 poste d'animateur RRS, **le solde des postes disparaissant est de moins 59** et non les moins 40 annoncés.

En 2011, on a retiré aux écoles du département 29 emplois, plus 15 surnuméraires AS Handicap, en 2012 on nous prend 59 emplois de plus. Sur la même période, nous aurons accueilli plus de 2000 élèves supplémentaires.

### **CONSÉQUENCES DANS LES COLLEGES**

La dotation en moyens humains baisse de 504 heures (19 000 heures sur l'année scolaire) soit l'équivalent de 28 postes d'enseignants.

**Dans l'Hérault quand un élève de plus rentre en collège, on supprime une heure**

Le seul levier qui reste pour continuer à supprimer des postes est d'entasser les élèves dans les classes.

**De nombreux collèges seront à plus de 30 élèves par classe en moyenne.**

La baisse du taux d'encadrement par les adultes est la plus forte depuis les 5 dernières années. Ce taux nous ramène au seuil des années 2000 quand le département était considéré comme sous doté au niveau national et qu'un plan de rattrapage avait été mis en œuvre. Des établissements qui jusqu'alors bénéficiaient de leurs caractéristiques de zone rurale ou de zone urbaine fragile perdent leurs maigres moyens supplémentaires. Parallèlement l'encadrement dans les vies scolaires, en infirmière, en médecin, en assistante sociale, dans les services de l'administration des établissements, est en baisse.

L'éducation nationale n'a plus les moyens d'assurer ses missions et d'assurer partout un taux d'encadrement indispensable. Ce sont les élèves et notamment les plus fragiles qui en pâtissent le plus.

Le gouvernement termine la législature en portant ses coups les plus durs contre l'Ecole Publique. Il s'agit là d'un choix de société majeur, qui engage l'avenir de plusieurs générations d'élèves et pousse le pays dans la voie de la régression. Au-delà de l'engagement des enseignants, des parents d'élèves, des DDEN, nous en appelons à une réaction citoyenne forte pour sauver l'Ecole de la République.

**Dans cet esprit nous appelons à la fermeture des écoles le 2 février, à assister au « CDEN-sauvage » à 9h30 salon du belvédère (Corum) à Montpellier et à participer massivement au rassemblement qui se teindra à 11h30, le 2/02 devant l'inspection académique à Montpellier.**

***Signataires : FCPE 34, DDEN 34, UNSA EDUCATION, SE-UNSA34,  
SNUIP, SNES, SNEP, FSU34, SUD-EDUCATION34***